

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 mai 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe TISSOT avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Frédéric ZUSATZ avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE

Etaient absents :

Mme Alixia BEAUTÉ
M. Patrick TAUSENFREUND
Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

ECOLE PRIMAIRE DU COTEAU JOUVENT ET ECOLE ELEMENTAIRE DE LA PRAIRIE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Cette délibération a été affichée le : 8 juin 2023

ECOLE PRIMAIRE DU COTEAU JOUVENT ET ECOLE ELEMENTAIRE DE LA PRAIRIE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose :

Deux écoles communales ont sollicité l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif d'aide aux projets pédagogiques innovants.

▪ **Ecole primaire du Coteau Jouvent**

Deux classes de CM2 de l'école primaire du Coteau Jouvent et leurs 33 élèves ont participé au concours « *Non au harcèlement* », qui s'inscrit dans le programme PHARe (prévention du harcèlement à l'école).

Après de nombreuses séances de travail en classe - pour mieux comprendre ce qu'est le harcèlement, comment le détecter et surtout que faire lorsqu'ils y sont confrontés - les élèves se sont lancés dans la création d'un film d'animation sur cette thématique¹, en collaboration avec la MJC Centre Image.

A travers ce projet, les enseignantes souhaitent que leurs élèves :

- Participent, à leur niveau, à la lutte contre le harcèlement ;
- Développent leur culture cinématographique, découvrent l'histoire et les techniques du cinéma d'animation (réalisation d'un storyboard, création de décors, utilisation de logiciels spécifiques, importance de l'éclairage, réalisation du film proprement dit, etc.) ;
- Développent des qualités mobilisables dans d'autres contextes pédagogiques (précision, patience...) ;
- Découvrent – si possible – une autre région et un autre milieu culturel, en assistant au festival du film d'animation, qui aura lieu à Annecy du 12 au 14 juin.

L'école a sollicité le versement de l'habituelle subvention de 500 €. Parallèlement, pour mener à bien cet ambitieux projet, l'école a sollicité et obtenu d'autres aides financières (Cité éducative Montbéliard/Béthoncourt, association Kiwanis, plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques appelé la *Trousse à projets*).

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par l'IEN de circonscription.

¹ Il est possible de visionner le film réalisé par les enfants à l'adresse suivante : (<https://trousseaprojets.fr/projet/6281-a-la-rencontre-des-professionnels-du-film-d-animation>)

▪ **Ecole élémentaire de la Prairie**

Trois enseignants de l'école élémentaire de la Prairie souhaitent poursuivre le partenariat établi avec l'association Entreprises, Collectivités Territoriales et Insertion (ECTI).

Pour mémoire, ce partenariat offre aux élèves, encadrés par les bénévoles de l'ECTI, l'occasion de fabriquer des objets permettant de mieux comprendre certains principes scientifiques et/ou physiques.

Avant la fin de l'année scolaire en cours, les enseignants souhaitent fabriquer avec leurs élèves les objets suivants :

- Un jeu d'adresse « fil chaud » (projet des 21 élèves de la classe de CE2 / apports théoriques sur l'électricité) ;
- Un ventilateur « tempête » (projet des 19 élèves de la classe de CE2/CM1 / apports théoriques sur les énergies) ;
- Une petite barque en matériel recyclé, à propulsion électrique (projet des 21 élèves de la classe de CM2 / apports théoriques sur l'électricité)

Chaque classe participerait à 3 séances pratiques, précédées d'une séance théorique.

Ces projets permettraient aux élèves de pratiquer une démarche d'investigation, de manipuler, d'expérimenter, d'exercer leur habileté manuelle et d'acquérir de nouvelles connaissances.

Les objets fabriqués seraient – comme chaque année – exposés lors de la fête de fin d'année organisée par l'école.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par l'IEN de circonscription et l'école sollicite une subvention de 500 €.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 500 € à la coopérative de l'école primaire du Coteau Jouvent, d'une part, et à la coopérative de l'école élémentaire de la Prairie, d'autre part.

Décision du Conseil Municipal

Pour	:	32
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 juin 2023